

Université de Bordeaux
Fiche descriptive de poste Enseignant du 2nd degré

Poste susceptible d'être vacant
(Pouvant être retiré de la campagne jusqu'au 09/01/2025)

Composante ou service : IUT de BORDEAUX

N° emploi : 1413

Affectation précise : Département HSE – Site de Gradignan

Directeur ou responsable : Murielle BENEJAT / murielle.benejat@u-bordeaux.fr

Discipline 2nd degré : H1600 Science de la Vie et de la Terre

Profil du poste : PRAG-PRCE

Descriptif :

Enseignement

Le professeur recruté aura pour mission d'enseigner en Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) Hygiène Sécurité Environnement (HSE, formation initiale ou formation par l'apprentissage), dans le parcours unique "science du danger et management des risques professionnels, technologiques et environnementaux". Le contenu des enseignements du BUT HSE est régi par un programme national en date de 2022 (téléchargeable sur notre site <https://www.iut.u-bordeaux.fr/hse/>) organisé en 5 grandes compétences inscrites dans le parcours susmentionné.

Le professeur aura en charge un certain nombre d'enseignements s'inscrivant dans les domaines suivants:

- Environnement, gestion des risques et protection des milieux
- Écosystèmes et pollutions
- Évaluation et maîtrise des risques environnementaux
- Maîtrise des rejets et des pollutions
- Démarches environnementales
- Gestion des déchets

Il ou elle rejoindra l'équipe pédagogique en charge notamment des ressources (R) et des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ ou mises en situation professionnelle) suivantes:

- Introduction aux sciences du danger (R)
- Physiologie de la santé au travail (R)
- Analyse des risques environnementaux dans une perspective de transition environnementale (SAÉ)
- Écologie, pollutions et microbiologie appliquée à l'environnement (R)
- Plan de gestion des déchets, rejets et/ou ressources (SAÉ)
- Transition écologique, responsabilité sociétale des organisations et application à la gestion des déchets (R)
- Analyse et maîtrise des impacts environnementaux (R)
- Conduite d'une démarche intégrée d'analyse et de maîtrise des risques professionnels, technologiques et environnementaux dans une installation classée pour la protection de l'environnement (SAÉ)
- Impact environnemental des activités anthropiques (R)

Le professeur devra donc connaître la structure et la dynamique des écosystèmes ainsi que les notions fondamentales d'écologie utiles à la prévention et à la gestion des risques environnementaux:

- Notions de biocénose, de biotope et d'écosystème
- Structure et fonctionnement des écosystèmes : interactions entre écosystèmes, transferts d'énergie et de matière dans les écosystèmes, évolution du fonctionnement des écosystèmes, cycles biogéochimiques
- Biodiversité
- Perturbation des écosystèmes et grandes catégories de menaces anthropiques
- Outils et méthodes d'évaluation des effets des pollutions sur les écosystèmes
- Moyens de protection des écosystèmes et services écosystémiques
- Notions de développement durable

Autres activités et missions

L'IUT de Bordeaux a pour objectif affiché de développer des pratiques de pédagogie innovante au sein de ses départements de formation. Le professeur recruté devra donc s'inscrire dans cette dynamique et participer aux actions initiées dans ce cadre par le département HSE, notamment par son implication dans des projets visant à favoriser la réussite des étudiants ainsi que dans la mise en place de projets collaboratifs étudiants-entreprises. Il ou elle devra montrer un intérêt à s'intégrer dans une dynamique pédagogique pluridisciplinaire.

Le professeur recruté devra également s'impliquer dans les tâches administratives qui sont confiées aux différents membres de l'équipe pédagogique et donc assumer des responsabilités d'intérêt collectif nécessaires au bon fonctionnement de la structure (telles que par exemple le recrutement, la mise en place des emplois du temps, la responsabilité des stages, la direction des études, etc.).

Il serait apprécié que le ou la candidate ait une bonne connaissance des acteurs institutionnels en charge des problématiques environnementales et de lutte contre les pollutions, des acteurs industriels concernés par la prévention des risques environnementaux.

Contact :

Pr. Didier Morin, chef du département HSE, IUT de Bordeaux, 15 rue de Naudet, bâtiment 9A, 33175 Gradignan cedex, T. 05.56.84.58.30, didier.morin@u-bordeaux.fr

Les candidats doivent **saisir** leur **déclaration de candidature** et **transmettre leur dossier électronique** dans le **domaine applicatif GALAXIE**, module **VEGA**, accessible à partir du portail Galaxie des personnels du supérieur.

Enregistrement candidature :

<https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/candidats.html>

➤ [accès qualification/recrutement](#)

Guide d'utilisation du module VEGA :

<https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/documentation/web/galaxie-can/recrutement-prag-prce-peps-plp/nouvelle-candidature>

Délai d'enregistrement :

du **22 octobre 2024 à 10 heures** (heure de Paris) au **21 novembre 2024 à 16 heures** (heure de Paris)

Aucun dossier transmis par mail ne sera accepté.
Aucun dossier ne sera accepté après la date de clôture des inscriptions, fixée au
21 novembre 2024 (16h00).

Liste des documents à télécharger au format PDF dans le module VEGA :

- Pièce d'identité (copie recto-verso)
- Arrêté justifiant du dernier classement dans les corps et grade détenus
- Dernier arrêté d'affectation ou, pour les personnels en position autre que l'activité, copie de l'arrêté indiquant leur position administrative (détachement, disponibilité, congés divers)
- Curriculum vitae
- Lettre de motivation
- Justificatif RQTH, le cas échéant

Calendrier de campagne :

- Enregistrement des candidatures :
 - du 22 octobre 2024 (10h00) au 21 novembre 2024 (16h00)
- Classement des candidatures par les commissions d'affectation :
 - du 25 novembre 2024 au 19 décembre 2024
- Saisie des vœux d'affectation des candidats sur l'application GALAXIE :
 - du 10 janvier 2025 (10h00) au 17 janvier 2025 (16h00)
- Affichage des résultats sur l'application GALAXIE :
 - le 21 janvier 2025 (10h00)